



MAIRIE
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
accueil@saintpierredechartreuse.fr

Comité de pilotage OTS (Organisation du Temps Scolaire)

Date : Jeudi 15 Mars 2018

Participants

- Représentant des enseignants : **Caroline Ménager**
- Représentant du périscolaire : **Eve Sartori**
- Représentants des familles : **Laure Baudouin, Denis Jonckea**
- Représentant de la Mairie : **Dominique Cabrol**

Excusés : Jessica Muzet, Bertrand Vittet

Modalités de vote pour les scénarios

Les modalités retenues par le COPIL pour réaliser un vote autour des scénarios proposés auprès des familles sont les mêmes que lors du vote des représentants d'élève. Un vote par parent et non par famille. Une possibilité de vote par correspondance, une possibilité de vote physique à l'école.

Analyse des résultats des questionnaires

L'analyse des résultats des questionnaires permet de dégager 4 axes.

1. Les cours qui terminent trop tôt et ne facilitent pas l'organisation des parents.
2. Manque de communication sur ce qui se passe sur le temps méridien.
3. Coût du périscolaire trop élevé.
4. Pas de mode de garde le mercredi.

Les différents scénarios proposés

Pour la construction des scénarios, il est retenu par le COPIL de ne pas modifier la durée de la pause méridienne soit 2 h, en effet, chaque partie étant d'accord pour dire que ce format de 2h convient bien aux enfants (pas trop court et pas trop long). Par ailleurs, le COPIL est parti du postulat que les transports scolaires étaient liés aux horaires de classe par conséquent les TAP étant hors temps scolaire ils ne peuvent pas en bénéficier, cependant Eve Sartori doit vérifier auprès du Département.

Scénario à 4 jours

Horaires : 8h30/11h30 et 13h30 à 16h30 soit 6h00 par jours

Ce scénario implique la suppression des TAP (temps d'activité périscolaire), par conséquent aussi de la suppression de l'aide de la part de l'Etat de 50€ par an et par élève.

Le retour à 4 jours va impliquer un réaménagement du temps de travail concernant le personnel communal.

L'absence de moyens de garde collectif sur St Pierre de Chartreuse (la mairie n'assurera pas un service d'accueil de loisirs. A l'heure actuelle après discussion avec les Chalet St Hugues, il n'est pas prévu d'ouvrir un accueil le mercredi). Le moyen de garde reste l'accueil de loisirs intercommunal à St Laurent du Pont.

Scénarios à 4 jours et demi

3 déclinaisons possibles à 5h15 minutes par jour

Déclinaison N°1 : Horaires actuels

8h30/11h30 et 13h30/15h45

Déclinaison N°2

8h45/12h00 et 14h00/16h00

Déclinaison N°3

9h00/12h00 et 14h00/16h15

Ces scénarios impliquent le maintien de l'aide « TAP » de 50€ par an et par élève et par conséquent le maintien actuel du nombre de personnel du périscolaire.

Prochaine réunion du COPIL : 03/05/2018 à 18h30

Finalisation des scénarios et organisation du vote

